



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

## Mécanisme de paiement

### Feuille de caractéristiques

Le Programme de gestion des risques (PGR) de l'Ontario aide les producteurs à protéger leurs exploitations agricoles et à gérer des risques indépendants de leur volonté, tels que la fluctuation des coûts et l'instabilité des prix sur les marchés. Le programme est le fruit d'une collaboration étroite entre les membres de la Ontario Agriculture Sustainability Coalition et le gouvernement. Un financement annuel est disponible dans le cadre des régimes d'assurance du PGR pour les bovins, les produits horticoles comestibles, les céréales et oléagineux, les porcs, les moutons et les veaux.

### Calcul des paiements

- Un **taux de paiement provisoire** est utilisé pour calculer les paiements. Cela permet d'assurer que les producteurs qui vendent leur production animale à différents moments de l'année bénéficient d'un accès égal au financement. Ce taux est basé sur les prix du marché, les niveaux de soutien et le financement disponible.
- Vous recevrez un *Sommaire du paiement* pour chaque période où vous déclarez des ventes. Ce document indique le taux de paiement provisoire (si vous êtes admissible à recevoir un paiement) et tout rajustement effectué à ce taux par rapport aux périodes de déclaration des ventes précédentes.

### Versement des paiements

- Au cours de l'année, vous recevrez périodiquement des paiements pour vos animaux vendus si le prix de marché moyen chute en dessous de votre niveau de soutien. Le Calendrier des paiements (ci-dessous) montre les paiements et les rajustements que vous pourriez être admissible à recevoir.
- Au cours de l'année de programme, le **taux de paiement provisoire utilisé pour calculer vos paiements pourrait être rajusté**. Dans ce cas, vous recevrez un paiement de rajustement.

### Calendrier des paiements



### Pour nous joindre

1 888 247-4999

Télec. : 519 826-4118

ATS : 1 877 275-1380

Formats accessibles disponibles

**agricorp.com**

contact@agricorp.com

Lundi au vendredi, de 7 h à 17 h



English version available